

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg

Séance n° 2-2023

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15

en exercice : 14

Membres présents : 10

Membres absents : 4

Procurations : 2

PROCÈS- VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 13 avril 2023
à 19 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 06 avril 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents :

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - M Gérard MICHEL - Mme Marie-Françoise CHIROL - MM Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - Yannis BLAISE - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN -

Absents excusés : Mmes Mylène FAUL – Marine FRISSON - Damien GUENAIRE

Absents : M Jonathan WEIBEL -

Quorum : atteint

Secrétaire de séance désignée par vote : Philippe PIERRON à l'unanimité

DCM N° 20231304-06

Objet : Constitution de dossiers de subventions : éclairage public

Madame La Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d'équipement en éclairage public.

En effet, en raison de la possibilité de financement qu'offrent les fonds verts, la communauté des communes de Sarrebourg Moselle Sud a proposé une consultation d'entreprises aux communes membres.

Pour Niderviller, le montant de l'opération d'équipement restant à réaliser s'élèverait à

- 11250 € HT soit 13500 € TTC subventionnable à hauteur de 50 % du montant HT

Les membres du Conseil Municipal approuvent le projet et autorisent Madame La Maire à mener les actions de constitution de dossiers de subvention et à signer tout document correspondant auprès des partenaires sollicités : fonds verts auprès de l'agence aide aux territoires.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire,
par transmission à la Sous-Préfecture, le 13 avril 2023.



La Maire,



Marie-Véronique BUSCHEL